

De chants et DE BATAILLES



FRANCOPHONIE D'ICI ET D'AILLEURS

NIVEAUX SCOLAIRES

de la 5^e à la 12^e année

DURÉE APPROXIMATIVE

4 à 7 périodes d'enseignement

THÉMATIQUES

- La place de la francophonie
- Identité francophone
- Affirmation
- L'école de langue française
- Appartenance à la langue et à la culture

DESRIPTIF

Cette fiche offre des occasions permettant à l'élève de s'enrichir de la culture collective francophone du Manitoba en approfondissant ses connaissances de la francophonie d'ici et d'ailleurs. L'élève pose un regard critique sur ses propos et son comportement et prend conscience de l'influence de ses propos et de son comportement sur son entourage et sa communauté. Les activités favorisent l'ouverture à l'autre et le rapport positif à la langue française et le sentiment d'appartenance à la francophonie.

FICHE 5

PÉDAGOGIQUE

ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE

OUTILS D'ANIMATION

- Tableau ou projecteur
- Copies des fiches d'activités, selon les pistes d'exploitation choisies.

PISTES D'EXPLOITATION SUGGÉRÉES

Choisissez parmi les pistes d'exploitation les plus pertinentes pour le groupe.

Pour chaque piste, une démarche est proposée.

Il demeure important, au préalable, d'instaurer un climat de confiance et de respect afin que chacun se sente à l'aise de participer à un dialogue authentique. Cela engendre une meilleure compréhension de soi et de l'autre.

Par un questionnement efficace, les activités proposées amènent les élèves à poser un regard critique sur leur pensée, à se conscientiser par rapport à l'impact de leurs propos et de leurs comportements tout en demeurant respectueux des opinions des autres.



AVANT

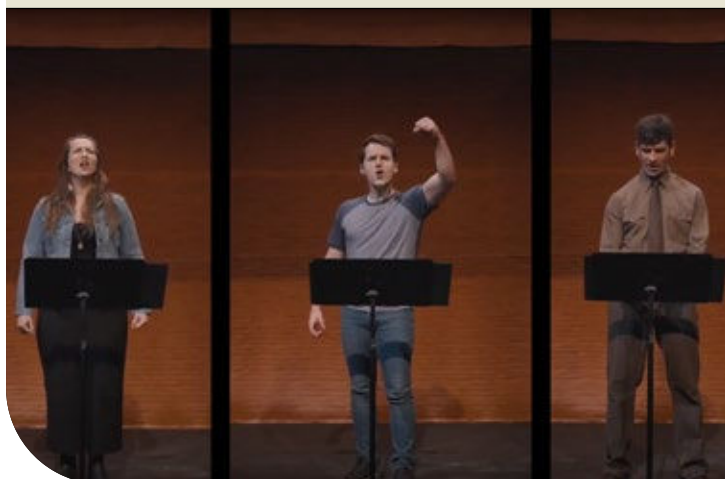
Mise en contexte

En tant que membres d'une communauté en milieu linguistique minoritaire, les élèves sont sujets à des attitudes, issues de l'appartenance à cette minorité, influencées par des perceptions majoritaires de la francophonie.

Au Manitoba, certains francophones de la communauté éprouvent un sentiment d'insécurité, tant linguistique que culturel. Ils ont une impression négative de leur langue et de leur culture.

La présentation *De chants et de batailles* cherche à favoriser le rapport positif à la langue française et à encourager et soutenir le sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de la francophonie. Cette fierté est parfois minée d'avance par des états d'esprit que peuvent avoir les élèves et les adultes de la communauté au sujet du français et de la francophonie.

Dans cette démarche, ces activités mènent à une **prise de conscience et une prise de position des élèves** en tant que citoyens francophones.



DE CHANTS ET DE BATAILLES : TOUT UN TITRE!

- Invitez les élèves à partager leurs impressions du titre de la pièce. D'après toi, pourquoi les auteurs ont-ils choisi ce titre?
- Expliquez aux élèves qu'en visionnant la pièce, iels :
 - participeront à des activités en lien avec les sujets abordés dans la pièce;
 - pourront exprimer leurs idées, parler de leur expérience culturelle ou partager leurs opinions sur un sujet donné.

MA FRANCOPHONIE ET MON RAPPORT À LA LANGUE

- Expliquez aux élèves que cette situation d'apprentissage a pour but d'explorer la place qu'occupe la francophonie en eux et au sein de la communauté locale, nationale et internationale.
- En petites équipes, amenez les élèves à discuter et à rédiger une définition des termes francophonie, francophone et francophile sans consulter des sources numériques ou autres.
- En grand groupe, invitez une personne représentant chaque équipe à présenter des éléments de leur définition de la francophonie. Voir **Fiche 1**.





PERCEPTIONS, OPINIONS ET RÉFLEXIONS!

En tant que membres d'une communauté minoritaire, les élèves sont sujets à des attitudes, issues de l'appartenance à cette minorité, influencées par des perceptions majoritaires de la francophonie.

Au Manitoba, certains francophones éprouvent un sentiment d'insécurité, tant sur les plans linguistique que culturel. Ils ont une impression négative de leur langue et de leur culture.

a) Affichez en rotation avec Google présentation (ou autre) les énoncés suivants à l'écran. Précisez qu'il s'agit de propos de jeunes francophones à travers le Canada entendus ou lus en ligne ou en personne. En petits groupes, invitez les élèves à discuter des idées qui défilent à l'écran.

- Le français est une langue difficile à apprendre.
- La musique française est plate ou ennuyante.
- Les francophones ne sont pas bons en affaires.
- La francophonie n'est pas ouverte d'esprit.
- Tout le monde se connaît et tout le monde bavarde dans notre communauté.
- Le français n'est pas moderne.
- Il est impoli de parler français quand un anglophone est présent.
- Il n'y a rien de bon à la télévision francophone.
- La culture francophone parle juste du Québec ou de la France.
- Les francophones se jalourent entre eux.

b) Incitez les élèves à examiner de façon plus critique leurs perceptions de la francophonie, de leur langue, de leur héritage culturel et de leur communauté de façon honnête, non moraliste. Amenez-les à ne pas souscrire de façon automatique à des « vérités faciles » qu'on leur lance, ici et là, de sources minoritaires ou majoritaires.

c) Invitez-les à noter au moins deux ou trois justifications ou éléments clés pour infirmer ou contredire ces énoncés. Voir la **Fiche 2 – Énoncés à infirmer**.

FICHE 2 ÉNONCÉS À INFIRMER	
Le français est une langue difficile à apprendre.	
La musique française est plate.	
Les francophones ne sont pas bons en affaires.	
La francophonie n'est pas ouverte d'esprit.	
Tout le monde se connaît et tout le monde bavarde dans notre communauté.	
Le français n'est pas moderne.	
Il est impoli de parler en français quand un anglophone est présent.	
Il n'y a rien de bon à la télévision francophone.	
La culture francophone parle juste du Québec ou de la France.	
Les francophones se jalourent entre eux.	
Autre	

d) Amenez les élèves, par un questionnement efficace, à poser un regard critique sur leur pensée, à prendre conscience de l'impact de leurs propos et de leurs comportements tout en respectant l'opinion véhiculée.

e) Discutez avec les élèves comment aborder ces « vérités faciles ». Comment peut-on communiquer et discuter avec les gens qui expriment ces points de vue?



e) Présentez et discutez d'une de deux opinions entendues dans la communauté :

- Il est plus facile pour moi de m'exprimer en anglais qu'en français. Surtout dans ma communauté!
- ou
- Je suis tannée que ce média ou que cette revue francophone parle juste du Québec. C'est comme si on n'existait pas!

Examinez ensemble ou en petits groupes si l'une ou l'autre opinion a du mérite.

f) Faites parler les élèves en les invitant à participer à un remue-méninges en grand groupe pour trouver des stratégies sur **comment faire pour débattre de ces opinions**.

Puis, en petits groupes, invitez les élèves à sélectionner les meilleures idées du remue-méninge et à établir un plan d'action pour les mettre en œuvre. Proposez aux groupes un échancier pour mener à terme leur plan d'action.

Enfin, discuter avec les élèves du **rôle proactif** à jouer pour inciter leurs amis et des membres de la communauté à miser sur le positif, le bien-être et la prospérité de la collectivité francophone.



Poussez la réflexion pour **vérifier quelles conclusions et quelles conséquences les opinions ont sur leurs croyances au sujet du français** (« donc, je ne pense pas vraiment que ça vaut la peine de faire un effort de s'exprimer en français, c'est jamais naturel » ou bien « c'est en anglais que je peux m'informer sur ce qui se passe au Manitoba »). De telles conclusions sont mal fondées, parce qu'on les construit à partir d'expériences biaisées et d'informations limitées; toutefois elles ont un sérieux impact sur les attitudes futures des élèves.



PENDANT

IMPRESSONNANT, L'HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE DU MANITOBA

- a) Formez des dyades. Indiquez aux élèves qu'ils ont 10 minutes pour répondre à la question suivante :

Quels moments vous ont le plus impressionnés de l'histoire de la francophonie au Manitoba dans la pièce? Justifiez vos réponses avec au moins 2 éléments à l'appui.

Une fois le temps écoulé, invitez-les à se joindre à une autre dyade et à échanger les éléments de réponses. De retour en grand groupe, invitez les élèves à prendre la parole et à partager le fruit de leurs discussions.

- b) Proposez aux élèves de filmer leurs réponses et d'en faire un **témoignage du style documentaire**. Ceci pourrait être présenté avant ou après la pièce pour alimenter davantage de réflexions et la pensée historique.

LE SAVIEZ-VOUS?

- a) En grand groupe, animez une discussion avec les élèves tout en répondant à un questionnaire *Le saviez-vous?* Voir **Fiche 4**.



- b) Invitez les élèves à trouver d'autres faits intéressants au sujet de la francophonie d'ici et d'ailleurs qui mériteraient d'être mieux connus.
- c) Proposez-leur d'en faire une publication sur un de leurs réseaux sociaux sous forme de **clip info** de moins d'une minute, ou encore une **affiche murale** pour le babillard de la classe.

L'ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA

- a) Constituez des petits groupes et invitez vos élèves à s'imaginer premier ministre du Manitoba et qu'il est temps de revoir les lois qui régissent sur l'éducation en langue française.

Distribuez à chaque groupe la **Fiche 5 - Résumés de jugements récents de la Cour Suprême**. Les élèves doivent lire les jugements et en discuter pour comprendre leur portée et les résultats visés par la loi.





- b) À la lumière de leur interprétation de ces jugements, la tâche de chaque groupe est de rédiger une meilleure loi qui établit les caractéristiques, le fonctionnement et les objectifs des écoles francophones du Manitoba. Rappelez que ces jugements servent de fondements à l'application de la loi que doivent respecter les législateurs du pays.

- Quels changements proposeront-ils pour améliorer l'état actuel des choses? Pourquoi?
- Faudra-t-il que la communauté francophone retourne en Cour Suprême pour faire respecter ses droits ou la situation actuelle est-elle satisfaisante?

En groupe classe, faites une mise en commun des solutions proposées.

- c) Animez un échange pour mesurer la portée de la loi dans leur communauté.

- Quel est le rôle particulier de l'école de langue française pour la communauté et la francophonie canadienne?
- À votre avis, est-ce que les parents et le personnel enseignant partagent la même vision?

LA MISSION DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

- a) Demandez aux élèves de rédiger seuls, en un paragraphe de quelques phrases, la mission de l'école de langue française selon lui ou elle. Incitez-les à créer de toutes pièces un énoncé de mission, plutôt que de calquer un énoncé existant; guidez les élèves en leur demandant de dresser une liste de ce que l'école devrait réussir par son travail.
- b) Faites une mise en commun et proposez de façonner en groupe-classe une mission qui rallie tous les points de vue exprimés par les élèves. Sinon, peut-on en proposer deux ou trois versions alternatives?
- c) Amenez les élèves à présenter les propositions de mission aux parents ou au personnel enseignant afin d'inviter la rétroaction de ces intervenants scolaires. Animez le groupe de sorte que les élèves et les adultes fassent connaître leurs attentes ou aspirations.





APRÈS

J'Y PENSE!

a) On a vu le jeune protagoniste Paul s'ouvrir aux propos de Madame la concierge. Amenez les élèves à décrire les changements qui se sont opérés chez lui. Discutez :

- Quelles étaient les opinions de Paul face au français?
- Lesquels des énoncés (examinés dans *Perceptions, opinions et réflexions!* de la section PENDANT) correspondent aux points de vue de Paul?
- Discutez des façons dont ses opinions au sujet de son héritage culturel et de la francophonie ont changées?
- À quels moments dans la pièce avez-vous pu voir un changement se produire chez lui? Qui ou qu'est-ce qui a eu un impact sur lui?
- Au-delà d'apprendre des faits sur l'histoire, Paul a-t-il saisi autre chose?

b) Pour faire réfléchir les élèves davantage, invitez-les à répondre à au moins trois des questions posées dans le questionnaire *J'y pense* à la **Fiche 3**.



c) Amener les élèves à discuter de solutions possibles pour rectifier le tir et aussi – s'ils en soulèvent l'importance – de façons d'être qui renforcent leur espace francophone. L'objectif est une prise de conscience de l'influence des propos et des comportements à adopter pour le bien-être et la prospérité de la collectivité francophone.

L'HISTORIQUE DE LA FRANCOPHONIE DANS MA FAMILLE

Invitez les élèves à partager l'historique de la francophonie dans leur famille.

Invitez-les à en parler avec les membres de la famille afin de s'appropriier non seulement des faits rattachés à cette histoire, mais des valeurs qui ont mené les actions de leurs parents et grands-parents.

- Pourquoi avez-vous choisi de m'inscrire à l'école de langue française?
- Comment la francophonie est-elle importante pour vous?
- Parlez-moi de votre/notre héritage francophone?
- Y a-t-il des histoires de nos ancêtres francophones que je devrais connaître davantage?

Portez la réflexion sur le fait qu'au-delà de la construction des savoirs ou des raisons de tête pour fréquenter l'école de langue française, il y a les raisons du cœur et d'appartenance familiale à la langue et à la culture.

Il importe de conscientiser les élèves au fait que même si leur histoire francophone est récente, il y a un membre francophile de la famille qui accorde suffisamment d'importance ou d'amour à la francophonie pour vouloir la lui transmettre en héritage.



NOS « PC » : LA LANGUE FRANÇAISE ET MOI

a) Dites aux élèves :

Parfois, pour que ça se passe en français en classe ou à l'école, on a le sentiment d'être en présence de la police du français. Croyez-vous que c'est plaisant d'avoir le rôle de la policière ou du policier du français?

b) En grand groupe, écoutez les réponses et les réactions à la question posée.

c) Présentez-leur les « PC » de la francophonie à l'aide de la **Fiche 6 : Les PC de la francophonie** :

- Pas Complicqué
- Pas Capable
- Pas Conscient
- Pas Confiant
- Pas Cool
- Pas Comme les autres
- Pas Conforme



d) Dressez un portrait des profils PC du groupe.

Pour chacun des profils PC, invitez les élèves à trouver des stratégies qui pourront aider les personnes à s'exprimer davantage en français.

Comment pouvons-nous développer davantage une relation positive avec la langue française?

Affichez dans la classe les stratégies proposées.

e) Consultez la ressource :

[LES PC – LA LANGUE FRANÇAISE ET MOI](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

LES BOTTINES SUIVENT-ELLES LES BABINES?

a) Pour aller plus loin, discutez avec les élèves des valeurs et des convictions des aînés francophones de la province.

- Quelles sont les valeurs ou les convictions que les francophones du Manitoba avaient en eux pour réussir à faire respecter leur droit et à obtenir leurs écoles de langue française? (p. ex. : détermination, conviction, courage, fierté)
- Aujourd'hui, si le gouvernement décidait d'enlever le droit aux francophones à l'éducation en français en fermant les écoles, comment réagiriez-vous?

b) Invitez les élèves à élaborer les étapes qu'ils auraient à suivre pour revendiquer, faire respecter et faire connaître les droits des francophones.

PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Poursuivez la réflexion avec les élèves en en les amenant à s'ouvrir davantage sur la francophonie internationale. Présentez la [Série IDENTITÉ 2.0 Saison 1 Épisode 8 : La francophonie internationale](#)

À travers l'histoire de deux jeunes francophones vivant en milieu minoritaire, Soleil Rainville et Tiana Chan, cet épisode explore l'importance que la francophonie mondiale peut représenter pour les francophones vivant en milieu minoritaire. Ces deux jeunes prennent part à un voyage humanitaire au Sénégal, un pays francophone d'Afrique. Ce dépaysement leur permettra de découvrir la francophonie internationale. En quoi cette expérience changera-t-elle leur identité?

Explorer la [Fiche pédagogique Francophonie internationale](#)



QUELQUES DEFINITIONS

LA FRANCOPHONIE

C'EST :

- utiliser la langue française pour interagir avec les autres
- s'intéresser aux référents culturels de la francophonie
- participer à des activités en français
- la langue et la culture francophone
- une présence française dans plusieurs pays et continents
- une grande communauté
- un regroupement de plusieurs peuples francophones
- désigne l'ensemble des personnes et des institutions qui utilisent le français comme langue d'usage.
- etc.

FRANCOPHONE :

- se dit d'une personne qui parle le français
- se dit d'un pays où le français est l'une des langues parlées.

Pays ou territoires où le français est une langue officielle, langue administrative ou langue d'usage :

France	Rwanda	Algérie
Canada	Bénin	Maroc
Belgique	Burundi	Liban
Suisse	Togo	Tunisie
Haïti	République centrafricaine	Mauritanie
Monaco	Gabon	Sarre
Luxembourg	Guinée équatoriale	Cabinda
Congo	Djibouti	Andorre
Cote d'Ivoire	Comoros	Vallée d'Aoste
Madagascar	Vanuatu	Martinique
Cameroun	Seychelles	Saint-Martin
Niger	Vatican	Saint-Barthelémy
Burkina Faso	La Réunion	Wallis-et-Futuna
Mali	Guadeloupe	Mayotte
Sénégal	Saint-Pierre-et-Miquelon	Guyane
Tchad	Nouvelle-Calédonie	Jersey
Guinée	Polynésie française	

FRANCOPHILE :

- se dit d'une personne qui aime la francophonie, la France, la culture française et les francophones.



ÉNONCÉS À INFIRMER

Pour chacun des énoncés, notez au moins deux ou trois justifications ou éléments clés pour infirmer ou contredire ces énoncés.

Le français est une langue difficile à apprendre.

La musique française est plate.

Les francophones ne sont pas bons en affaires.

La francophonie n'est pas ouverte d'esprit.

Tout le monde se connaît et tout le monde bavarde dans notre communauté.

Le français n'est pas moderne.

Il est impoli de parler français quand un anglophone est présent.

Il n'y a rien de bon à la télévision française.

La culture française se limite au Québec et à la France.

Les francophones se jalourent entre eux.

Autre



J'Y PENSE

- Lisez et répondez à au moins 3 des questions posées ici-bas.
- Ensuite, discutez des solutions possibles pour modifier les perceptions et rectifier des façons d'être pour renforcer l'espace francophone de notre communauté.

- Le français est-il difficile parce qu'on ne l'entend pas partout dans la communauté?
- Comment puis-je faire ma part pour que le français soit parlé davantage dans la communauté?
- Quels mots ou expressions de la langue anglaise n'existent pas en français?
- Quels mots ou expressions de la langue française n'existent pas en anglais?
- Vos ancêtres francophones avaient du mal à s'exprimer en anglais, pas en français... Pourquoi?
- Quelles sources consultez-vous pour vous informer de l'actualité au Manitoba?
- Qu'est-ce qu'il nous faut pour vivre un sentiment de fierté francophone?
- Comment pouvons-nous reconnaître le sentiment de fierté chez quelqu'un? (verbal et non verbal)

LE SAVIEZ-VOUS?

- Aujourd'hui, 300 millions de personnes, issues de toutes les cultures et de tous les continents, peuvent s'exprimer en français.

Le saviez-vous?

- Le français est aussi la 5^e langue la plus parlée au monde. **Le saviez-vous?**
- En Europe, trois pays ont le français comme l'une de leur langue officielle : Belgique, France et Monaco. **Le saviez-vous?**
- L'OIF, l'Organisation internationale de la Francophonie, qui existe depuis le 20 mars 1970, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations. **Le saviez-vous?**
- L'une des grandes missions de l'OIF qui appuie 88 États et gouvernements, est de promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle. **Le saviez-vous?**

- À tous les deux ans a lieu le Sommet de la francophonie dans lequel les membres de l'OIF se réunissent et définissent les orientations de la Francophonie de manière à assurer son rayonnement dans le monde.

Le saviez-vous?

- Le 20 mars est la journée internationale de la francophonie. **Le saviez-vous?**
- On prévoit qu'en 2050, il y aura 820 millions de personnes parlant le français sur la planète. **Le saviez-vous?**
- Le français, avec l'anglais, est la seule langue à être parlée sur tous les continents de la Terre. **Le saviez-vous?**
- Le français est une langue enseignée dans presque tous les pays du monde. **Le saviez-vous?**
 - Il y a 132 millions d'apprenants (2018).
 - 80 millions de personnes ont le français comme langue principale dans leurs études.
 - Plus de 50 millions de personnes apprennent le français comme langue étrangère.

- Le français est la langue officielle de 32 États et de nombreuses organisations internationales. **Le saviez-vous?**

Exemples :

- le Comité international olympique (CIO)
 - l'Organisation des Nations Unies (ONU)
 - l'Union africaine
 - l'Union européenne
 - l'Union postale internationale
 - le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge
- Le français est la 3^e langue des affaires au monde. **Le saviez-vous?**
 - Le français est la 4^e langue d'Internet. **Le saviez-vous?**
 - La majorité des personnes parlant le français quotidiennement se situent sur le continent africain. **Le saviez-vous?**
 - Le français est la langue principale d'enseignement dans le Maghreb et au Liban. **Le saviez-vous?**
 - 20 % des échanges économiques dans le monde se font entre pays francophones. **Le saviez-vous?**
 - Il y a plus de 7 millions de Canadiennes et de Canadiens qui ont le français comme langue maternelle. Il y a aussi des millions d'autres personnes qui ont le français comme langue additionnelle. **Le saviez-vous?**

Références :

francophonie.org

Google

Wikipédia



RÉSUMÉS DE **JUGEMENTS RÉCENTS**
DE LA

COUR SUPRÊME

Voici quelques résumés de jugements récents de la Cour Suprême :

- L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et des libertés* a pour but de corriger à l'échelle nationale l'érosion progressive des groupes linguistiques francophones et anglophones en situation minoritaire, et de garantir le concept d'un partenariat égal entre les francophones et les anglophones dans le domaine de l'éducation. Les parents de la minorité linguistique ont aussi le droit de gérer et de contrôler les écoles fréquentées par leurs enfants. (*arrêt Mahé, 1990*)

- Les écoles de la minorité jouent un rôle à la fois comme centres culturels et comme établissements d'enseignement. Le nombre possible d'élèves de langue française justifie l'établissement d'un conseil scolaire de langue française autonome, dont la gestion et le contrôle appartiennent exclusivement à la minorité linguistique francophone. (*renvoi manitobain, 1993*)

- La Cour Suprême a énoncé des principes d'interprétation des droits linguistiques qui lient tous les tribunaux canadiens. L'un de ces principes est que l'interprétation doit être compatible avec le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada. De plus, la Cour Suprême rejette l'approche interprétative restrictive fondée sur le principe du « compromis politique »; la vitalité des minorités n'est pas un simple enjeu politique.

(*affaire Beaulac, 1999*)

- L'égalité réelle exige que les minorités de langues officielles soient traitées différemment, si nécessaire, suivant leur situation ou leurs besoins particuliers, afin de leur assurer un niveau d'éducation équivalent à celui de la majorité de langue officielle.

(*arrêt Arsenault-Cameron, 2000*)

- La Cour suprême apporte des précisions sur le droit des minorités linguistiques francophones de gérer leurs propres établissements scolaires. Le jugement clarifie la portée des droits garantis par l'article 23 de la Charte canadienne pour assurer le droit à une éducation égale pour les deux communautés de langue officielle. Cette décision renforce l'article 23 de la Charte canadienne.

(*arrêt Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, 2020*)



LES PC : LA LANGUE FRANÇAISE ET MOI

D'après toi, quels PC sont les personnages de Paul et la concierge dans la pièce *De chants et de batailles*?

Les PC	Descriptions
Pas Compliqué(e)	Je me sens à l'aise de parler français à l'école. Je parle français à la maison. Je m'affirme comme francophone.
Pas Capable	Je ne possède pas le vocabulaire. J'ai de la difficulté à apprendre la langue.
Pas Conscient(e)	J'oublie et je ne me rends pas compte que je ne parle pas français.
Pas Confiant(e)	Je pense que je ne parle pas assez bien. Je pense que les autres parlent français mieux que moi.
Pas Cool	Je suis influencé(e) par mes amis qui ne parlent pas français et je veux faire comme eux.
Pas Comme les autres	Je parle avec un accent qui diffère des autres. Mes expressions sont différentes. J'arrive d'une autre région.
Pas Conforme	Je refuse de parler en français pour défier l'autorité. J'ai une attitude négative envers le français pour des raisons personnelles.
Dans la pièce, quel est le PC de : • Paul? • Madame la concierge?	
Quel est mon PC?	



FEUILLE DE ROUTE DES

STRATÉGIES PC

Quelles sont les stratégies à adopter pour mieux s'exprimer et vivre davantage en français selon les différents profils PC?

Les PC	Les stratégies à adopter
Pas Compliqué(e)	
Pas Capable	
Pas Conscient(e)	
Pas Confiant(e)	
Pas Cool	
Pas Comme les autres	
Pas Conforme	

*Tiré de l'intervention [La langue française et moi](#) de [ÉduSourceOntario](#)



FEUILLE DE ROUTE DES

STRATÉGIES PC SOLUTIONS POSSIBLES

Quelles sont les stratégies à adopter pour mieux s'exprimer et vivre davantage en français selon les différents profils PC?

Les PC	Les stratégies à adopter
Pas Compliqué(e)	Maximiser l'impact de ton rôle de modèle auprès des autres.
Pas Capable	Te proposer des jeux simples et amusants en français.
Pas Conscient(e)	Trouver ensemble une façon de te rappeler de parler français.
Pas Confiant(e)	Te donner de l'appui supplémentaire pour que tu puisses vivre des réussites.
Pas Cool	Te faire découvrir des modèles accessibles franco-phones dans ta communauté
Pas Comme les autres	Te donner des occasions de reconnaître ce que tu as en commun avec les autres.
Pas Conforme	Prendre le temps de se parler pour mieux se comprendre